

187^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique

Le Collège National des Architectes Français a le plaisir de vous inviter à sa prochaine Table Ronde Nationale Technique et Juridique sur le thème :

« QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR : RESPIRONS L'AIR DU TEMPS »



Vendredi 28 novembre 2025 14h00 - 18h00 (Émargement dès 13h45)



Ibis Paris Alesia Montparnasse 49 rue des Plantes 75014 PARIS

Présentation

Les experts judiciaires sont régulièrement amenés à expertiser des bâtiments présentant une insalubrité intérieure (manifestée par des champignons, des coulures d'eau, et une ambiance trop confinée), dont les causes, parfois recherchées à l'extérieur, peuvent s'avérer provenir de l'usage même du bâtiment et de la qualité de son air intérieur. Nos interlocuteurs nous apporterons les outils d'analyse techniques et juridiques pour décrypter ces situations potentiellement complexes.

Intervenants

- M. Pascal Panza, Président de la société Expert Bati Conseil, ingénieur des Mines, expert près de la Cour d'appel d'Aix en Provence
- M. Paolo Bruno, Directeur Général Adjoint du groupe Ispira, bureau d'études spécialisé en qualité de l'air, expert près la Cours d'appel de Versailles
- M. Franck Sauvage, Directeur grands-comptes, groupe Etat 9
 Maître Aurore Francelle, cabinet Adonis Avocats

Programme

- 1. Texte introductif par M. Nicolas Bual
- 2. Cas vécus en expertise, problématique du traitement de l'air en général, par M. Pascal Panza
- 3. Les techniques d'investigation, les calculs de renouvellement... par M. Paolo Bruno
- 4. Les moyens d'investigation, les appareillages et méthodes par M. Franck Sauvage
- 5. Approche juridique et jurisprudentielle par Maître Aurore Francelle



Architectes, Experts, Ingénieurs, Avocats, Magistrats, Professionnels du bâtiment



4 heures de formation



Attestation de présence délivrée en fin de la journée

À la lueur de l'expérience des intervenants, nous instituerons un débat avec la salle. Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un verre.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Les organisateurs de la table ronde

Nicolas BUAL / Yann CHERRIER Architectes DPLG, experts de justice



FICHE D'INSCRIPTION ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION

187^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique

« QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR : RESPIRONS L'AIR DU TEMPS »

JUL min	_		_	
17	D	a	te	

Vendredi 28 novembre 2025

14h00 - 18h00 (Émargement dès 13h45)



Ibis Paris Alesia Montparnasse

49 rue des Plantes 75014 PARIS

INTERVENANTS

- M. Pascal Panza, Président de la société Expert Bati Conseil, ingénieur des Mines, expert près de la Cour d'appel d'Aix en Provence
- M. Paolo Bruno, Directeur Général Adjoint du groupe Ispira, bureau d'études spécialisé en qualité de l'air, expert près la Cours d'appel de Versailles
- M. Franck Sauvage, Directeur grands-comptes, groupe Etat 9

Maître Aurore Francelle, cabinet Adonis Avocats

NOM et Prénom du participant :				
En qualité de :				
Adresse :				
	Ville :			
Tél :	Email :			
Sera présent(e) au cocktail qui suivra : □ NON □ OUI				
Inscription obligatoire par retour de @ : experts.architectes@cneaf.fr				
avec règlement par <u>virement</u> (RIB en PJ) / chèque sur place sous réserve de places disponibles L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de l'inscription (fiche) et du règlement, et dans la limite de la jauge de la salle				
> Membre du CNEAF à jour de co	tisation / CREA de rattachement	:0€□		
> Autre		80 € □		
> Étudiant - INVITÉ 🔲	> Magistrat - INVITÉ 🛚	> Conférencier - INVITÉ 🔲		
Ce coupon vaut attestation comptable - Association loi 1901, le CNEAF n'est pas assujetti à la TVA.				
ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION REMISE SUR PLACE Aucun envoi ni duplicata ne sera délivré				
Je soussignée Huguette VERNAY, Présidente du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de <u>4 heures</u> . En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.				
Fait à Paris, le : Huguette VERNAY, Présidente du CNEAF				
Cette attestation est remise sur place à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet du CNEAF et de la signature de sa Présidente. Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.				

FICHE D'INSCRIPTION ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION

187^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique

2/2

CLAUSE DE CONSENTEMENT - DROIT À L'IMAGE

Je suis informé(e) que des photographies et/ou vidéos pourront être réalisées au cours de la Table Ronde Nationale Technique et Juridique organisée par le CNEAF.

Ces images pourront être utilisées à des fins de communication institutionnelle du CNEAF (site internet, publications, réseaux sociaux, supports de formation ou de promotion), sans but commercial.

En renvoyant la présente fiche d'inscription dûment complétée, j'autorise le CNEAF à utiliser mon image dans ce cadre et pour une durée illimitée, sans contrepartie financière.

En cas de refus, je m'engage à le signaler expressément à l'accueil le jour de l'événement.

